

# Les Dossiers du Grihl

14-2 | 2021

Académies et universités en France et en Italie (1500-1800)

---

## Université et académies à Bologne : quelques réflexions sur une relation pluriséculaire



MARIA TERESA GUERRINI

<https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.8566>

---

### Résumés

Français English

Cette contribution vise à étudier les relations entre l'Université et les académies à Bologne à l'époque moderne. Partant de l'observation du monde des juristes, avant d'envisager professeur et étudiants en médecine et philosophes, l'essai analysera des sources liées à la vie du *Studium* local en connection à celles produites par les académies, notamment par l'Institut des Sciences. Une relation complexe émergera de cette analyse, permettant de reconsidérer la vision traditionnelle d'une Université clairement séparée du monde des académies.

This contribution attempts to highlight the relationships between University and academies in Bologna during the early modern period. Starting from the observation of the world of jurists, before considering professor and students in medicine and philosophers, the essay will analyze sources related to the life of the local *Studium* connected to those produced by academies, in particular by the Institute of Sciences. As a result, a complex relationship emerges allowing to reconsider the traditional vision of a University that is clearly separated from the world of academies.

---

### Entrées d'index

**Mots-clés :** université, académies, Bologne, institut des Sciences, juristes**Keywords:** University, Academies, Bologna, Istituto delle Scienze, lawyers

---

### Texte intégral

- 1 Le premier volume des *Questions sur l'Encyclopédie* de Voltaire s'ouvre sur l'article « Académie », que le philosophe rédigea vraisemblablement aux alentours de 1769<sup>1</sup>.



L'incipit de cet article plonge immédiatement le lecteur au sein des tensions qui ont marqué les rapports entre académies et universités à l'époque moderne. Pour décrire

les traits qui caractérisaient les académies, Voltaire utilise en effet le procédé de la comparaison par antithèse, où le comparant est l'université : « Les académies sont aux universités ce que l'âge mûr est à l'enfance, ce que l'art de bien parler est à la grammaire, ce que la politesse est aux premières leçons de civilité ». Voltaire reprenait ainsi, en la renforçant, la distinction plus traditionnelle adoptée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie* au même article, où l'on pouvait lire que :

Quelques auteurs confondent académie avec université [...]. Une Université est proprement un corps composé de gens gradués en plusieurs facultés, de professeurs qui enseignent dans les écoles publiques [...] Au lieu qu'une Académie n'est point destinée à enseigner ou professer aucun art, quel qu'il soit, mais à en procurer la perfection. Elle n'est point composée d'écoliers que de plus habiles qu'eux instruisent, mais de personnes d'une capacité distinguée, qui se communiquent leurs lumières et se font part de leurs découvertes pour leur avantage mutuel.<sup>2</sup>

2 Ces quelques réflexions écrites au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle par deux des philosophes français qui furent le plus assidument membres d'académies pourraient donner lieu à d'amples commentaires : les rapports entre celles-ci et les universités préoccupèrent en effet beaucoup les esprits les plus éclairés du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans une perspective qui pensait leurs interactions moins en termes d'opposition que de corrélation. Or cette interdépendance a longtemps été ignorée par l'historiographie des institutions culturelles, qui a en général préféré traiter ces institutions comme des structures nettement distinctes, ayant chacune leurs logiques propres et s'auto-reproduisant, isolément, sans interagir avec l'ensembles des autres institutions savantes qui les entouraient<sup>3</sup>.

3 L'historiographie de l'Université de Bologne porte elle aussi la marque de cette dichotomie. Les travaux accomplis ces dernières décennies par Gian Paolo Brizzi, autour de l'histoire institutionnelle de l'*Alma Mater* bolognaise, de sa population estudiantine et de son corps enseignant, ont en effet principalement permis d'approfondir la connaissance de l'histoire de l'Université de Bologne<sup>4</sup>. Du côté des académies, en revanche, l'Institut des Sciences a plutôt attiré l'attention des historiens de la science, coordonnés par Walter Tega<sup>5</sup>, et celle de Marta Cavazza<sup>6</sup>, laissant aux historiens de la littérature tels qu'Ezio Raimondi, Amedeo Quondam et Andrea Battistini<sup>7</sup> la tâche d'approfondir la connaissance des innombrables sodalités poético-littéraires qui virent le jour à Bologne entre les XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles.

4 C'est tout particulièrement à Andrea Battistini<sup>8</sup> que revient le mérite d'avoir relié l'extraordinaire quantité d'académies nées à Bologne à l'époque moderne – un peu plus d'une centaine<sup>9</sup> – à la « demande élevée de socialisation des processus culturels » qui avait émergé dans une ville où, après la chute de Bentivoglio, il n'existait plus de « cour » susceptible de rassembler lettrés, doctes et artistes. Des consortiums formés d'intellectuels se créent ainsi, dès le début de XVII<sup>e</sup> siècle, donnant vie à des cénacles où des forces, autrement dispersées, pouvaient se regrouper et dont les membres du patriciat sénatorial furent les principaux promoteurs. Ceux-ci profitèrent de l'occasion pour affirmer leur « identité publique, dont ils tiraient prestige »<sup>10</sup>. Dans ces cercles, il y avait une interaction constante entre les lettrés et les exposants du *Studium* (enseignants ou simplement gradués). Par ailleurs, dans une ville telle que Bologne, siège de l'une des plus anciennes universités d'Europe, un rapport de ce genre était incontournable : c'est ainsi que vit le jour, dès les premières décennies du XVI<sup>e</sup> siècle, cet « esprit profondément académique »<sup>11</sup> qui devait distinguer cette ville tout au long de l'époque moderne. Au sein de ces académies étaient présentées des dissertations à caractère érudit, des discours moraux, des débats autour de la poésie, de la philosophie et de la rhétorique, tandis que les questions politiques et religieuses étaient soigneusement tenues à l'écart.

5 On tentera dans cet essai de mettre en évidence le rapport d'osmose qui s'instaure entre Université et académie à Bologne à l'époque moderne en partant du monde des juristes avant de considérer les cas des médecins et des philosophes, reconstruisant leur

imbrication à partir de l'analyse des fonds liés à la vie du *Studium*, comme les fascicules personnels des lecteurs et les dossiers de documents allégués lors des demandes d'agrégation aux Collèges doctoraux et professionnels.

## Juristes et académies

- 6 S'il venait à se créer tout naturellement, à Bologne, des moments d'interaction entre le monde des académies et celui de l'enseignement des arts, en raison de l'affinité des sujets traités, l'implication d'hommes liés au droit dans les académies bolognaises, surtout littéraires, ne semble pas avoir été aussi nette.
- 7 L'étude prosopographique des environ 1300 juristes bolognais recensés aux xv<sup>e</sup>-xviii<sup>e</sup> siècles montre en effet une intéressante implication de ces diplômés en droit dans les cercles extra-universitaires actifs, à l'époque moderne, mais aussi bien dans la ville qu'à l'extérieur de celle-ci.
- 8 Il a en effet été calculé qu'au sein du groupe de citoyens de Bologne diplômés en droit dans l'*Alma Mater Studiorum* à l'époque moderne<sup>12</sup>, y avait 206 docteurs actifs dans 86 académies situées dans la ville ou ailleurs, ainsi répartis :

Bologne	Ailleurs
Accesi 17	Abbandonati 1 (Modèn)
Affumati 1	Agiati 1 (Rimini)
Ansiosi 3	Albrizziana 1 (Venise)
Bocchiana alors Ermetana 1	Ambigui 1 (Sant'Angelo in Vado)
Colonia Renia (Arcadia) 40	Anelanti 1 (Padoue)
Arcidiacono alors Filosofico-Sperimentale 5	Apatisti 2 (Florence)
Clementina 4	Arcadia 3 (Rome)
Concordi 1	Argonauti 1 (Venise)
Confusi 1	Assorditi 2 (Urbino)
di Angelo Antonio Sacco 3	Antichità etrusche 1 (Cortona)
di Lorenzo Piacenti 1	Catenati 1 (Macerata)
di Sebastiano Rocco Conti 1	Crusca 2 (Florence)
Difettosi 22	Curiosi 2 (Rome)
Ecclesiastica 1	Desiosi 2 (Rome)
Fervidi 17	di Giovanni Antonio Davia 1 (Rimini)
Filarmonici 2	Dissonanti 1 (Modena)
Gelati 53	Erranti 1 (Rome)
Impazienti 44	Fantastici 3 (Rome)
Inabili 11	Filergiti 6 (Forli)
Indefessi 1	Filopatridi 1 (Savignano sul Rubicone)
Indivisi 5	Filoponi 2 (Faenza)
Indomiti 6	Fiorentina 2 (Florence)
Inestricati 21	Gessiana 1 (Rome)
Infiammati 1	Illuminati 1 (Viterbo)
Inquieti 2	Illustrati 1 (Pieve di Cento)
Inutili 2	Incogniti 4 (Venise)
Notte 8	Incolti 1 (Rome)
Ottenebrati 1	Infecondi 3 (Rome)
Ravvivati 1	Innominati 1 (Parme)
Riaccessi 1	Intrepidi 3 (Ferrare)
Rotino 1	Intronati 1 (Sienne)
Rovinati 1	Invaghiti 1 (Rome)
delle Scienze 13	Lincei 1 (Rome)
Sollevati 2	Oscuri 1 (Sienne)
Sublimi 3	Quirini 1 (Rome)
Torbidi 3	Reale di Cristina di Svezia 1 (Rome)
Traccia 4	Ricovrati 2 (Padoue)
Unanimi	Rinvigoriti 1 (Cento ou Foligno)
Vari 2	Scienze 2 (Londres)
Vespertini 1	Scienze 2 (Paris)
	Scomposti 1 (Fano)
	Solleciti 1 (Florence)
	Umoristi 4 (Rome)
	Unisoni 1 (Venise)
	Vaganti 1 (Fermo)
	Virtuosi 1 (Rome)

9 De ce groupe de 206 gradués en droit, seuls 25 (12 % du total) possédaient un titre académique obtenu ultérieurement en philosophie et médecine (18) ou en théologie (7). On peut donc supposer que leur participation à des cercles discutant principalement de thèmes poético-littéraires témoigne chez eux d'un intérêt authentique vis-à-vis de matières tout à fait étrangères aux problématiques dans lesquelles ces experts en droit étaient quotidiennement plongés. La plupart d'entre eux se partageait chaque jour entre

leurs activités au tribunal, l'enseignement académique et les engagements ecclésiastiques.

- 10 Dans une ville où – selon les calculs d'Andrea Battistini – c'est au xvii<sup>e</sup> siècle que la prolifération des académies fut la plus intense (54, contre 27 nées au xv<sup>e</sup> siècle et 22 au xviii<sup>e</sup>)<sup>13</sup>, le flux d'adhésion des gradués en droit à ces cercles s'aligne parfaitement sur cette tendance: la participation des *doctores legum* à des associations culturelles est en effet à son plus haut degré à partir de la seconde moitié du xvii<sup>e</sup> siècle, persistant à un niveau soutenu pendant au moins toute la première partie du siècle suivant.
- 11 Les juristes furent actifs dans un nombre important de cercles académiques bolognais (40 en tout), mais leur présence fut également significative dans des académies situées hors de Bologne. Ils ont en effet participé à 46 d'entre elles, avec une nette domination de celles en activité dans la ville de Rome (14), lieu souvent investi par les gradués en droit bolognais, en alternative à leur ville d'origine, du fait que Rome était la capitale des États de l'Église, en même temps que le centre du monde chrétien-catholique<sup>14</sup>. Ainsi peut s'expliquer la participation de ces hommes aux institutions scientifico-littéraires qui proliférèrent dans la Ville Éternelle pendant toute l'époque moderne, tels que l'Académie d'Arcadie et celle des Lynx<sup>15</sup>. Florence est également présente dans la liste des villes choisies, des gradués bolognais étant impliqués dans trois ses principales académies citadines<sup>16</sup>: l'Académie Florentine, la Crusca, l'Académie des Apatistes, ainsi que celle des Solleciti ont toutes accueillies des juristes bolognais. En dehors de l'Italie, signalons la Royal Society de Londres<sup>17</sup>, dans laquelle sont inscrits deux gradués en droit (le mathématicien Pietro Mengoli et l'astronome Eustachio Manfredi), qui fut également coopté au sein de l'Académie Royale des Sciences. Mengoli et Manfredi représentent toutefois des exceptions dans le panorama des gradués en droit, du fait que les études juridiques qu'ils suivirent ne représentèrent qu'une courte parenthèse de leur vie, entièrement consacrée aux études scientifiques : leur exemple ne saurait donc être paradigmatique.

## Les juristes dans les académies scientifiques bolognaises

- 12 Revenons maintenant aux académies bolognaises et, en l'espèce, aux académies relevant du domaine scientifique, en laissant momentanément de côté le célèbre Institut des Sciences, qui compta treize adhésions parmi les gradués en droit et sur lequel il conviendra de revenir plus loin. Il faut en particulier de citer l'Académie des Vespertini (fondée par Ovidio Montalbani, dont le *cursus studiorum* est assimilable à celui de Mengoli et Manfredi) et l'Académie della Traccia, inspirée de l'Académie de l'Expérimentation, dont le nom déjà sous-entendait « une recherche indiciare et expérimentale certainement basée sur la méthode Bacon »<sup>18</sup>.
- 13 Cependant si l'on exclut ces quelques institutions de caractère scientifiques, lesquels appartiennent presque toutes au xviii<sup>e</sup> siècle (période où domina l'intérêt scientifique), on remarque que l'engagement des gradués en droit recensés s'est surtout orienté vers les académies philosophico-littéraires et vers une académie légale bolognaise, un *unicum* dans le panorama de la ville à l'époque moderne, que je laisserai un instant de côté pour me consacrer aux cercles de « belles lettres ».
- 14 Parmi ces derniers, il n'est guère surprenant que l'un des principaux noms de la liste soit celui de l'académie des Gelati, « la première et plus célèbre académie de Bologne »<sup>19</sup> (d'après Giovanni Fantuzzi) – et la plus ancienne (sa fondation remonte en effet à 1588). C'est cette institution qui réussit à catalyser le plus grand nombre d'énergies : 53 gradués en droit s'y inscrivirent. La Colonia Renia<sup>20</sup> et les académies dites dell'Arcidiacono et della Notte (cette dernière ayant pourtant été de courte durée, puisqu'en activité seulement de 1622 à 1631) jouèrent elles aussi un rôle important. Dans le domaine du dessin et des arts figuratifs, quatre gradués en droit exprimèrent leur intérêt pour ces arts en s'inscrivant à l'Académie Clémentine. Mais certains d'entre

eux manifestèrent également une sensibilité musicale, comme en témoignent quelques adhésions à l'académie des Philharmoniques et à l'académie romaine des Invaghiti.

- 15 Néanmoins, la sodalilé dont l'activité était centrée sur les questions lécales de nature théorico-pratique, l'académie dite « degli Impazienti » occupe, avec ses 44 inscrits, une place des plus central dans les activités des gradués bolognais. L'on ne sait que peu de choses sur cette *societas*<sup>21</sup>, qui se constitua en février 1689 dans la maison paternelle du jeune Girolamo Conventi<sup>22</sup> et qui, après s'être déplacée en 1693<sup>23</sup> dans le palais du comte Alberto Fava, semble s'être dissoute aux alentours de la deuxième décennie du XVIII<sup>e</sup> siècle (le catalogue des académiciens s'arrête à 1712). À l'intérieur de ce cercle se réunissaient des gradués en droit qui débattaient de matières lécales avec des gradués en médecine et philosophie, des nobles ou de simples citoyens et étudiants. L'Académie degli Impazienti eut une existence très brève (à peine plus de vingt ans), mais se caractérisa par une vive participation de gradués – en droit surtout, mais pas seulement – qui, dès les premières années, se dotèrent de statuts spécifiques et articulés<sup>24</sup>. Il s'agit probablement d'une des si nombreuses académies domestiques italiennes (formalisée par un règlement, compte tenu de la sensibilité juridique de ses membres) dans lesquelles les élèves se préparaient à la défense de leur thèse de droit sous la direction d'un maître<sup>25</sup>.
- 16 De nombreux gradués adhérèrent à plusieurs cercles à la fois et, parmi les esprits les plus éclectiques, il convient assurément de rappeler Claudio Achillini<sup>26</sup> (accueilli, à Rome, parmi les Lynx et les Fantastici, à Parme, pendant sa période d'enseignement, parmi les Innominati, à Venise, parmi les Incogniti et qui participa, à Bologne, aux réunions de l'Académie della Notte)<sup>27</sup>.
- 17 Enfin certains gradués bolognais se firent personnellement les promoteurs de cercles qui se tenaient dans leurs propres habitations ou dans les demeures du patriciat de la ville. Nous avons déjà cité l'exemple de Girolamo Conventi, mais on peut mentionner aussi les noms des frères Berlingero et Camillo Gessi qui, avec Giovanni Battista Maurizi, s'activèrent, à l'Académie dei Gelati, aux côtés de son principal fondateur, Melchiorre Zoppio<sup>28</sup>. Hors des limites de la Légation bolognaise, signalons également l'activité de Cesare Locatelli, avec celle de Filippo Segà, qui sera employé à raviver le milieu culturel de Forlì avec l'Académie dei Filergiti, tandis que le cardinal Giovanni Antonio Davia, entre la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et le début du XVIII<sup>e</sup>, se fit le promoteur, à Rimini, d'une académie littéraire analogue<sup>29</sup> ; à l'époque, il était évêque de ce diocèse.

## Les juristes et l'Institut des Sciences

- 18 Certains juristes du XVIII<sup>e</sup> siècle entretenaient aussi – sans excentricité particulière compte tenu de l'éclectisme de l'époque – un rapport particulier avec l'Académie et l'Institut des Sciences de Bologne. Leurs interactions avec l'institution sont documentées par une source spécifique. Celle-ci est constituée d'une série de fascicules personnels inédits de lecteurs du *Studium*, conservés aux Archives d'État à Bologne. Ces fascicules fournissent de nombreuses informations relatives à la participation de ces lecteurs à la vie de l'Institut<sup>30</sup>.
- 19 Je me limiterai à rappeler les dates les plus significatives de l'histoire de cet Institut bolognais, qui comptait en son sein une académie scientifique (l'Institut des Sciences, héritier de l'Académie degli Inquieti) et une Académie des Beaux-Arts (la Clémentine)<sup>31</sup>. Son institution remonte à 1711<sup>32</sup> et est due au général Luigi Ferdinando Marsili, qui fit don à la ville des objets scientifiques accumulés au cours de ses expéditions militaires. Dans le même temps, le Sénat bolognais (qui était la principale magistrature civile de la ville à l'époque moderne) fit l'acquisition d'une demeure de la Renaissance (le palazzo Poggi) pour en faire le futur siège de l'Institut. Après des années de pourparlers, conduits par Luigi Ferdinando avec les autorités citadines et le Pape, l'Institut fut finalement inauguré en 1714, et l'année suivante arriva l'approbation de Clément XI, qui, pour renforcer le pacte, accorda une importante dotation financière<sup>33</sup>.

- 20 Si l'on reprend les chiffres précédemment cités, on voit qu'il y eut treize gradués en droit actifs dans l'Institut, comme professeurs dans les différentes chambres (soit dans les différentes classes dédiées au traitement de matières scientifiques particulières) ou comme académiciens, à partir de sa fondation et jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>34</sup>. Parmi eux, nous trouvons des experts en droit activement engagés en politique, des avocats et des ecclésiastiques. Ces hommes, qui reçurent sur les bancs de l'université une formation juridique exclusive, firent toutefois preuve d'une sensibilité remarquable vis-à-vis des disciplines scientifiques étudiées au sein de l'Institut, arrivant même à y exercer des rôles institutionnels : à la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, et précisément en 1747, Ludovico Montefani Caprara fut nommé bibliothécaire par Benoît XIV<sup>35</sup> (et pour ce poste il renonça à une carrière prometteuse de professeur l'université locale) ; tandis qu'à la fin de ce même siècle Floriano Benedetto Malvezzi et Carlo Marsili furent nommés professeurs de la chambre d'Antiquité.
- 21 Par rapport aux académies scientifiques déjà consolidées de Paris et de Londres et à celle de Berlin (qui fut érigée par la suite), la particularité de l'Institut de Bologne résidait dans le fait que la phase « inventive » de recherche et de production des résultats n'y était pas séparée de la phase théorique et démonstrative : à Bologne, l'activité de diffusion du savoir était associée à la production et au progrès du savoir en question, tandis que les autres académies européennes étaient déficitaires en matière de recherche, celle-ci s'effectuant dans des lieux externes<sup>36</sup>.
- 22 La proposition de Marsili en vue de la création de l'Institut avait été formulée dès les premières années du XVIII<sup>e</sup> siècle, à une période de crise de l'Université de Bologne : une crise ouvertement déclarée quelques décennies plus tôt par son frère Anton Felice Marsili qui, en qualité d'archidiacre de l'église Métropolitaine de Bologne, puis de chancelier supérieur du *Studium*, s'était élevé contre les membres des Collèges doctoraux. Ceux-ci, en construisant un système très structuré de privilèges, avaient progressivement rogné les prérogatives précédemment assignées à l'archidiacre et aux *universitates*<sup>37</sup>. L'archidiacre accusait les gradués d'avoir fait baisser la qualité des enseignements et d'avoir ainsi contribué à la perte de crédit de l'antique *Studium* bolognais. Dans ce contexte, le général Marsili, après avoir cherché, par le biais de son ouvrage *Parallelo dello stato moderno dell'Università di Bologna con l'altre di là de' monti*<sup>38</sup>, à sensibiliser les esprits les plus ouverts au changement, prit acte de l'impossibilité d'engager une réforme du *Studium* en raison de l'obstructionnisme dont faisaient preuve les gradués bolognais à l'encontre de toute initiative de révision des Statuts. Il considéra donc que la fondation de l'Institut pourrait permettre d'engager de l'extérieur un renouvellement de l'Université<sup>39</sup>. Ainsi deux institutions apparemment distantes l'une de l'autre se trouvaient-elles mises en corrélation (et non en antithèse) dès les premières intentions manifestées par Marsili : les salles de l'Archiginnasio continueraient à abriter les leçons purement théoriques et verbales, tandis que les chambres de l'Institut accueilleraient les démonstrations des professeurs les jours où l'activité au *Studium* était suspendue (comme cela fut prévu par les Constitutions de 1711)<sup>40</sup>. De même, les exercices menés à l'intérieur des chambres de l'Institut ne devaient pas avoir lieu en même temps que les réunions de l'Académie des Sciences, au cours desquelles étaient communiqués les principaux résultats scientifiques atteints à Bologne.
- 23 Marsili pensait que la corruption qui touchait diffusément l'Université pourrait contaminer l'institution naissante. Toutefois, sa crainte se révéla infondée. On constata même que l'Institut exerçait « une influence salutaire<sup>41</sup> » sur le *Studium* : en 1737, en effet, une réforme des leçons publiques et des programmes d'enseignement impartis dans cette dernière institution<sup>42</sup> fut votée, par laquelle furent introduites de nouvelles disciplines, comme la chimie<sup>43</sup>. Par cette réforme, même les programmes des disciplines expérimentales traitées à l'Institut (physique, astronomie et histoire naturelle) subirent, au sein du *Studium*, un rajeunissement, allant dans le sens d'un abandon partiel de la démarche traditionnelle, adossée à la matrice aristotélicienne.
- 24 Cette première phase de la vie de l'Institut s'est conclue à la mort de son fondateur, en 1730<sup>44</sup>. Ensuite, après un « démarrage difficile »<sup>45</sup> de l'institution, suivi d'une

période de stagnation entre 1730 et 1740, survient l'élection au trône de saint Pierre de Benoît XIV, Prospero Lambertini, le pape bolognais qui eût une influence si grande sur la vie culturelle et politique de la ville. Au cours de son pontificat de presque vingt ans<sup>46</sup>, il œuvra en effet en faveur d'une renaissance économique de Bologne en partant, précisément, de la promotion du savoir scientifique et des arts.

25 Dès qu'il était arrivé à la tête de l'archidiocèse de San Petronio, Lambertini avait manifesté son intérêt envers les disciplines médicales (perçues comme étant les plus immédiatement utiles aux besoins de la société) en intervenant en 1732 – soit un an après son établissement dans le siège épiscopal, survenu en 1731 – pour réguler de manière sacramentelle l'activité des médecins et sages-femmes<sup>47</sup>. Quelques années plus tôt, en 1727, Lambertini avait aussi utilisé ses compétences en matière juridique pour défendre, en tant qu'avocat consistorial, le Collège doctoral des médecins de Bologne, en litige avec leurs collègues romains qui revendiquaient l'exclusivité de la prérogative d'exercer l'art de la médecine à Rome<sup>48</sup>.

26 Lambertini exprimait ainsi à Bologne, à l'égard des disciplines scientifiques, une bienveillance qui se manifesta également par l'institution, en 1742, d'une chaire de chirurgie, première d'une longue série de mesures prises par le pape en faveur de l'Institut des Sciences et qui permirent à cette institution de vivre un deuxième âge d'or<sup>49</sup>. Les rapports entre Lambertini et l'Institut des Sciences s'intensifièrent encore à partir de 1745, époque à laquelle remonte la création, sur volonté du pape, à l'intérieur de l'Académie de l'Institut, d'une classe de 25 académiciens bénédictins bénéficiant d'une pension annuelle payée avec les rentes de l'ancien Collège Panolini<sup>50</sup>. Leur fut confiée la tâche d'assurer la diffusion du savoir scientifique par le biais de l'Académie de l'Institut, ce qui imposait prononcer au moins un discours (*dissertatio*) par an auprès de cette même Académie. De fait, il a été démontré (malgré la rareté des sources documentaires susceptibles d'aider à approfondir ce point) que, tant pour les bénédictins que pour les professeurs des chambres de l'Institut, la presque totalité des membres de l'Académie et de l'Institut était formée d'enseignants de l'Université de la ville<sup>51</sup>.

## Les enseignants

27 Même si Marsili manifesta dès le départ l'intention de faire en sorte que l'assignation des « cours pratiques » auprès de l'Institut devienne méritocratique, en la confiant à une commission sénatoriale expressément créée à cet effet (*l'Assunteria di Istituto*), il y eut en réalité une correspondance presque parfaite entre professeurs des chambres et les lecteurs du *Studium*, ces derniers étant traditionnellement élus parmi les gradués bolognais, très souvent indépendamment de leurs capacités scientifiques<sup>52</sup>. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, il y eut en effet 48 professeurs de l'Institut, sur un total de 63, qui enseignèrent au *Studium*. Quant aux 15 professeurs ne figurant pas sur cette liste, il s'agissait soit de quelques présidents (surtout de l'Académie), soit de nombreux professeurs remplaçants et assistants qui n'accédèrent pas à la charge principale auprès d'un cabinet (*gabinetto*) de l'Institut, ce qui réduit davantage encore l'écart entre les deux listes.

28 Les fascicules personnels des lecteurs du *Studium* font par ailleurs état d'une série de données montrant davantage encore le peu de crédit des visées premières de Marsili, confirmées par Benoît XIV, lesquels considéraient tous deux que l'Institut devait agir comme moyen d'impulser une nouvelle énergie à l'Université. Même si la réglementation ne le déclare pas expressément, il semble clair que la cooptation au sein de l'Institut se faisait *après* l'acquisition d'un poste d'enseignant à l'Université, et l'obtention d'un tel poste paraît ainsi avoir fonctionné comme une *conditio sine qua non* pour obtenir ladite cooptation. Sur le total de 63 professeurs, deux seulement furent professeurs assistants à l'Institut avant d'obtenir le poste de lecteur à l'Université<sup>53</sup>. D'autre part, la documentation montre clairement que, dans la pratique, pour pouvoir aspirer à être nommé ne serait-ce que remplaçant du professeur d'une



chambre, il était nécessaire d'avoir un poste de lecteur salarié au *Studium*<sup>54</sup>. Il n'en faut pas moins souligner que le fait d'être responsable d'un *gabinetto* à l'Institut constituait un titre de mérite à faire valoir lorsque la personne en question s'apprêtait à demander au *Studium* à être augmentée ou à passer à des enseignements plus prestigieux et mieux payés<sup>55</sup>. Comme dans un jeu de miroirs, une institution éclairait l'autre, selon un mécanisme pervers de renvois où l'intégration entre les deux était incontournable. L'on en arriva même à l'unification formelle de certains enseignements : dans les listes de lecteurs (*rotuli*) du *Studium*, à partir de la moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, par exemple, le lecteur de chimie était aussi décrit comme professeur de l'Institut. L'absorption de l'Institut par l'Université, survenue à l'époque napoléonienne (1802), lorsque toutes les leçons publiques passèrent de l'Archiginnasio au palazzo Poggi<sup>56</sup>, représenta l'inévitable épilogue de cette étroite interaction.

29 Pour en revenir à l'Ancien Régime, les enseignants qui travaillaient à la fois à l'Institut et au *Studium* avaient de nombreuses activités et les fascicules personnels montrent clairement que celles-ci étaient intégrées les unes aux autres. En témoigne, par exemple, le cas du professeur de science nautique Luigi Palcani, qui déclare exercer son activité simultanément au *Studium* et à l'Institut (dans le respect des temps prévus par les Statuts et par les Constitutions). Mais il exerçait aussi une activité privée d'enseignement dans sa propre maison et auprès de certains internats bolognais pour étudiants<sup>57</sup>, entretenant de nombreuses relations scientifiques<sup>58</sup> et arrivant à s'agréger à de nombreuses académies italiennes<sup>59</sup>.

30 La documentation montre l'existence de liens de maître à disciple de longue durée qui s'étaient instaurés entre les différents enseignants/professeurs, à tel point qu'il est possible d'identifier de véritables écoles de méthode : Giovanni Antonio Galli fut la référence pour l'obstétrique ; Pietro Paolo Molinelli pour la chirurgie ; Eustachio Manfredi, d'abord, Eustachio Zanotti et Petronio Matteucci, ensuite, constituèrent une véritable équipe chargée de l'étude des éphémérides, qui travailla inlassablement pendant trois générations<sup>60</sup>.

31 Si l'on essaie ensuite d'approfondir la question des programmes traités durant les différentes leçons (*ostensiones*) le terrain devient très mouvant. En effet, si les thèmes expérimentaux abordés lors des « cours pratiques » à l'Institut sont clairement définis<sup>61</sup> (les plus significatifs d'entre eux sont d'ailleurs repris dans les volumes des *Commentari*)<sup>62</sup>, bien plus généraux sont les sujets figurant dans les programmes des leçons tenues au *Studium* public<sup>63</sup> où, en tout état de cause, ne serait-ce que du fait des manières de faire de la *lectio ex cathedra*, les lecteurs se limitaient aux thèmes traditionnels. Néanmoins, l'esprit expérimental imprégnait également les leçons en question. Voici un exemple frappant, même si ce n'est pas le plus célèbre : à partir de 1714, le chimiste Marco Antonio Laurenti, qui, à l'Institut, s'adonnait à l'« operationum chymicarum ad usum maxime physice et medice facultatis »<sup>64</sup>, donnait, dans les chaires du *Studium*, des cours de médecine théorique – même si les programmes de ses leçons laissent transparaître une certaine propension à évoquer les matières traitées à l'Institut. Dans les leçons qu'il tint à l'Archiginnasio entre novembre et décembre 1714, par exemple, il est fait allusion à des thèmes liés à la fermentation et à son « de usu medico »<sup>65</sup>, qu'il avait certainement approfondis au sein de l'Institut.

## Les « scholares »

32 Le *Studium* et l'Institut, ainsi que, dans une mesure moindre, l'Académie de l'Institut, étaient des endroits où les enseignants n'avaient aucune raison d'être sans les élèves. Cette catégorie est presque absente des Constitutions de l'Institut de 1711, si l'on excepte une vague allusion aux « étudiants » dans le chapitre consacré aux jours et aux heures des exercices<sup>66</sup>. En outre, la documentation existante n'a laissé aucune trace de la présence d'élèves dans les *gabinetti* de l'Institut. Les rares informations en la matière proviennent d'autres sources : nous savons que la fréquence était obligatoire l'après-midi à l'Institut pour les étudiants du royaume des Deux-Siciles qui étaient internes au

collège Ancarano<sup>67</sup> de Bologne. Les Constitutions promulguées par Charles 1<sup>er</sup> de Bourbon en 1763, à la rédaction desquelles avait travaillé Bernardo Tanucci, établissent en effet que les élèves y résidant étaient tenus d'intervenir « dans toutes les académies, soit scientifiques, soit expérimentales, qui se tiendront tant à l'Institut des Sciences précité et à l'Observatoire astronomique que dans les écoles publiques »<sup>68</sup>.

33 L'historiographie récente, en l'absence de sources spécifiques, a peu interrogé ce phénomène, concentrant plutôt leur attention sur les écoles domestiques, où étaient certainement reproduites les expériences mises en place à l'Institut (ou, plutôt, où étaient une première fois effectuées les expériences, qui étaient ensuite répétées dans les différentes chambres de l'Institut). Parmi les établissements célèbres, mentionnons par exemple l'école privée de physique expérimentale ouverte par Laura Bassi<sup>69</sup> et celles d'anatomie tenues par Luigi Galvani<sup>70</sup> et par son élève Giovanni Aldini<sup>71</sup>.

34 Toutefois, dans le sillage de la piste ouverte par l'information donnée aux internes du collège Ancarano, les fascicules personnels des lecteurs laissent apparaître quelques traces minimales d'une présence d'étudiants à l'Institut, quoique en nombre très réduit, compte tenu des dimensions modestes des classes. Giuseppe Antonio Nadi déclare en effet qu'à l'époque où il était assistant au cabinet d'astronomie, cette matière se distinguait « par la rareté des études [...] et par le nombre réduit d'étudiants »<sup>72</sup>. Quant à Giovanni Marchetti, qui, à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, était professeur « adjoint » au cabinet d'astronomie, puis de chimie, il déclare avoir terminé ses études en suivant les cours de Vincenzo Pozzi, qui se tenaient dans les chambres de l'Institut<sup>73</sup>.

## Conclusions

35 Les exemples fournis au sujet des juristes bolognais de l'époque moderne impliqués dans les différentes académies de la ville et d'ailleurs, ainsi que l'étude de l'activité didactique exercée par les enseignants et suivie par les élèves dans les salles du *Studium* et dans les chambres de l'Institut des Sciences, mettent en lumière une vivacité intellectuelle et un échange constant entre les différents mondes qui, à Bologne, dialoguèrent pendant trois siècles dans le cadre d'un réseau de rapports savamment tissés par les institutions locales et par les institutions centrales romaines. Malgré la complexité de ce panorama (d'un côté, une Université dont le pouvoir était tenacement défendu par les gradués, de l'autre, le monde coloré des académies), le pouvoir politique, tout du moins jusqu'à l'arrivée des troupes françaises, ne perdit jamais le contrôle de la situation. Ce dernier régula, à travers les commissions sénatoriales, les *Assunterie di Studio e di Istituto* (ou assignations faites au *Studium* et à l'Institut), l'activité des nombreuses institutions culturelles citadines, que les sénateurs bolognais connaissaient bien, dès lors qu'ils étaient actifs dans une bonne partie d'entre elles.

---

## Notes

1 *Les Œuvres complètes de Voltaire*, Oxford, Voltaire Foundation, 2007, vol. 38, p. 73-78.

2 Jean LE ROND D'ALEMBERT, « Académie », dans Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (dir.), *Encyclopédie ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers par une Société de gens de lettres*, Paris, Le Breton, Durand, Briasson, Michel-Antoine David, 1751, vol. 1, p. 52.

3 Une tentative d'étude comparative, isolée et peu équilibrée (car essentiellement en faveur des académies, qui occupent la plus grande partie de l'ouvrage), a été menée par Maurizio MAMIANI, « Le accademie scientifiche e le università tra XVII e XVIII secolo », dans Raffaella Simili (dir.), *Ricerca e istituzioni scientifiche in Italia*, Roma-Bari, Laterza, 1998, p. 19-31.

4 Les travaux de Gian Paolo BRIZZI sur l'Université de Bologne s'étendent de *La Formazione della classe dirigente nel Sei-Settecento. I Seminaria nobilium nell'Italia centro-settentrionale*, Bologne, il Mulino, 1976 jusqu'à son plus récent ouvrage : *Imago Universitatis*, Bologna, Bononia University Press, 2011-2013, 2 vol. La base de données ASFE (asfe.unibo.it), en contact avec le réseau international Heloise (heloise.hypotheses.org), regroupe les données sur les gradués et étudiants à Bologne de l'époque médiévale à l'époque contemporaine.

- 5 Avec l'ouvrage en trois volumes *Anatomie accademica*, Bologne, il Mulino, 1986-1993.
- 6 Les nombreux travaux que Marta Cavazza a consacrés à ce sujet seront repris individuellement.
- 7 *Università, Accademia e Società scientifiche in Italia e in Germania dal Cinquecento al Settecento*, sous la dir. de Laetitia Boehm et Ezio Raimondi, Bologne, il Mulino, 1981 ; Id., *Settecento bolognese : antichi e moderni*, in *Padre Martini. Musica e cultura nel Settecento europeo*, Florence, Olschki, 1987 ; Amedeo QUONDAM, *L'Accademia*, in *Letteratura italiana*, dans Alberto Asor Rosa (dir.), vol. I, *Il Letterato e le istituzioni*, Turin, Einaudi, 1982, p. 823-898 ; Andrea BATTISTINI, « Le Accademie nel XVI e nel XVII secolo », in Adriano Prosperi (dir.), *Storia di Bologna. Bologna nell'età moderna. Vol. 3/II. Cultura, istituzioni, chiesa e vita religiosa*, Bologne, Bononia University Press, 2008, p. 179-208.
- 8 Andrea BATTISTINI, « Le Accademie nel XVI e nel XVII secolo », *op. cit.*, p. 179.
- 9 Andrea BATTISTINI, « Le Accademie nel XVI e nel XVII secolo », *op. cit.*, p. 180. Michele Maylender (*Storia delle accademie d'Italia*, Bologne, Cappelli, 1926-1930, 5 vols) en compte 107 (comme cela ressort du calcul fait sur le texte en question par Amedeo QUONDAM, *L'Accademia*, p. 886). Bologne n'était devancée en cela que par Rome, Naples et Venise.
- 10 Amedeo QUONDAM, *L'Accademia*, p. 886.
- 11 Ezio RAIMONDI, *Settecento bolognese*, *op. cit.*, p. 4.
- 12 Maria Teresa GUERRINI, *Cattedra, tribunale e altare. Le carriere dei giuristi bolognesi in età moderna*, Bologne, CLUEB, 2008.
- 13 Andrea BATTISTINI, *Le Accademie*, p. 193.
- 14 Cf. Emanuele CONTE, *Accademie studentesche a Roma nel Cinquecento. De modis docendi et discendi in iure*, Roma, edizioni dell'Ateneo, 1985 ; Maria Pia DONATO, *Accademie romane. Una storia sociale (1671-1824)*, Napoli, Edizioni Scientifiche Italiane, 2000.
- 15 Voir les nombreux essais consacrés à Rome à l'intérieur du volume *Naples, Rome, Florence. Une histoire comparée des milieux intellectuels italiens (XVII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de Jean Boutier, Brigitte Marin et Antonella Romano, Rome, École française de Rome, 2005. Signalons également l'essai de Giuseppe OLMI, « 'In essercitio universale di contemplatione, e pratica': Federico Cesi e i Lincei », in *Università, Accademie e Società scientifiche in Italia e Germania dal Cinquecento al Settecento*, p. 169-235.
- 16 Jean BOUTIER e Maria Pia PAOLI, *Letterati cittadini e principi filosofi: i milieux intellettuali fiorentini tra Cinque e Seicento*, dans *Naples, Rome, Florence, op. cit.*, p. 331-403 ; Jean BOUTIER, *Les Membres des académies florentines à l'époque moderne. La sociabilité intellectuelle à l'épreuve du statut et des compétences*, dans *Naples, Rome, Florence, op. cit.*, p. 405-443. Sur l'Académie Florentine, cf. Cesare VASOLI, « Le Accademie fra Cinquecento e Seicento e il loro ruolo nella storia della tradizione enciclopedica », dans *Università, Accademie e Società scientifiche in Italia e Germania dal Cinquecento al Settecento*, p. 96-100.
- 17 Sur les rapports entre la Royal Society et les scientifiques bolognais, cf. Marta CAVAZZA, « Bologna and the Royal Society in the Seventeenth Century », *Notes and records of the Royal Society of London*, 35/2 (1980), p. 105-123 et « The Institute of Science of Bologna and the Royal Society in the Eighteenth Century », *Notes and records of the Royal Society of London*, 56/1 (2002), p. 3-25.
- 18 Marta CAVAZZA, « Bologna and the Royal Society in the Seventeenth Century », *op. cit.*, p. 202. Pour un panorama sur les académies scientifiques bolognaises du XVII<sup>e</sup> siècle, cf. Marta CAVAZZA, « Accademie scientifiche a Bologna, dal 'Coro Anatomico' agli 'Inquieti' (1650-1714) », *Quaderni storici*, 18/3 (1981), p. 884-921.
- 19 Giovanni FANTUZZI, *Notizie degli scrittori bolognesi*, Bologne, Stamperia di San Tommaso d'Aquino, 1781, t. I, p. 3.
- 20 Mario SACCENTI (dir.), *La Colonia Renia. Profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*. Vol. I : *Documenti bio-bibliografici* ; Vol. II. *Momenti e problemi*, Modène, Mucchi, 1988.
- 21 Les Statuts de 1692 (*Leges legalis Academiae Impatientium*) et le catalogue des académiciens (*Catalogus omnium academiocum legales Impatientium Academiae*) ont été conservés à la Bibliothèque de l'Archiginnasio de Bologne (ms. Gozz. 261, c. 141-181). Je me permets de renvoyer à mes propres travaux : Maria Teresa GUERRINI, « L'Accademia degli Impazienti : un esperimento nella Bologna di fine Seicento », *Annali di storia delle università italiane*, 18, 2014, p. 327-339.
- 22 Girolamo était sur le point de prendre ses grades en droit. Cf. Maria Teresa GUERRINI, « *Qui voluerit in iure promoveri. I dottori in diritto nello Studio di Bologna (1501-1796)* », Bologne, CLUEB, 2005, fiche n. 8108, 24 avril 1689.
- 23 Information prise chez Michele MAYLENDER, *Storia delle accademie d'Italia*, vol. III, p. 167.
- 24 Il s'agit des *Leges legalis Academiae Impatientium* précédemment cités.
- 25 Il s'agit d'un phénomène typique du sud de la péninsule italienne, sur lequel voir les travaux d'Ileana DEL BAGNO, *Theatrum justitiae : atti di un'accademia giuridica nella Napoli del tardo*

*Settecento*, Battipaglia, Laveglia & Carlone, 2010. À Bologne il existe deux autres expériences mineures telles que l'Académie des étudiants du juriste Lorenzo Piacenti (connu pour le recueil de poèmes *Poetici applausi alle glorie d'Astrea nel felicissimo dottorato in ambe le leggi del molt'illustre et Eccellentis. Sig. Bartolomeo Girolamo Nardi da Tossignano congregati al merito del signor laureato dalli scolari dell'Accademia dell'Illustrissimo e Reverendissimo sig. Lorenzo Piacenti nell'una e l'altra legge dottor collegiato, lettore primario, emerito, canonico della molto insigne Collegiata di San Petronio, giudice sinodale, promotore perpetuo dell'inclita Nazione Germana, consultore del Sant'Officio, protonotario apostolico*, Bologna, nella Stamperia del Pulzoni, alla Rosa, 1707) et l'Académie juridique appelée "Il Rotino", animée au début du XVIII<sup>e</sup> siècle par le noble Ludovico Tanara Crescimbeni (Mario SACCENTI (dir.), *La Colonia Renia. Profilo documentario e critico dell'Arcadia bolognese*, op. cit., p. 84, 228).

26 Alberto ASOR ROSA, « Achillini, Claudio », dans Pietro Mengoli (dir.) *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 1960, vol. I, p. 145.

27 Il convient de mentionner aussi Girolamo Desideri, Pietro Francesco Bottazzoni et Alessandro Macchiavelli (Marta CAVAZZA, « Macchiavelli, Alessandro », dans *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 2007, vol. LXVII, p. 24).

28 Carlo Bentivoglio (Tiziano ASCARI, « Bentivoglio, Carlo », dans *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 1966, vol. VIII, p. 607), fut l'âme de l'Académie dell'Arcidiacono dont, quelques décennies plus tard, Anton Felice Marsili recueillit l'héritage pour donner vie, en 1687, à son Académie Philosophico-Expérimentale. Cette institution fut une référence pour son frère Luigi Ferdinando Marsili lorsqu'il se lança dans la création de l'Institut des Sciences. Cesare Malvasia fut le fondateur de l'Académie degli Ottenebrati, tandis qu'Alessandro Macchiavelli fut l'âme des Sublimi.

29 Gian Paolo BRIZZI, « Davia, Giovanni Antonio », dans *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 1987, vol. XXXIII, p. 127.

30 Archivio di Stato di Bologna (ci-après ASB), *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 30-59.

31 Il existe une vaste bibliographie concernant cette importante institution bolognaise de l'époque moderne. Voici les apports les plus originaux de ces dernières décennies : Marta CAVAZZA, *Settecento inquieto. Alle origini dell'Istituto delle Scienze di Bologna*, Bologna, il Mulino, 1990 et sa synthèse mise à jour : « Innovazione e compromesso. L'Istituto delle Scienze e il sistema accademico bolognese nel Settecento », dans Annarita Angelini, (dir.), *Storia di Bologna* p. 317-374 ; *Anatomie accademiche. Volume III. L'Istituto delle Scienze e l'Accademia*, Bologne, il Mulino, 1993 ; enfin plus descriptif, focalisé sur les différents locaux qui composaient l'Institut et sur les différentes activités qui s'y déroulaient, *I luoghi del conoscere. I laboratori storici e i musei dell'Università di Bologna*, Bologne, Banca del Monte di Bologna e Ravenna, 1988.

32 Le *Costituzioni*, datées du 12 décembre 1711, ont été republiées par Annarita ANGELINI, *Anatomie accademiche*, appendice II, p. 507-517.

33 Le *Breve confirmatorio* de Clemente XI reporte la date du 12 juin 1715 (ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 9).

34 Je reporte la liste avec leurs noms : Lelio Amadesi, Giovanni Battista Bandiera, Giovanni Antonio Davia, Alessandro Macchiavelli, Floriano Benedetto Malvezzi, Eustachio Manfredi, Carlo Marsili, Ludovico Montefani Caprara (bibliothécaire de l'Institut), Domenico Pasi, Giuseppe Antonio Taruffi et Cesare Zanetti Faloppia.

35 Orietta FILIPPINI, « Montefani Caprara, Ludovico, Giovanni Battista Pozzi Stoffi, Ludovico Savioli », *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 2012, vol. LXXVI, p. 31-33.

36 Annarita ANGELINI, *Anatomie accademiche*, p. 94.

37 Anton Felice MARSILI, *Memorie per riparare i pregiudizi dell'università dello Studio di Bologna, e ridurlo ad una facile e perfetta riforma*, Bologna 1689 (dans Ettore BORTOLOTTI, « La fondazione dell'Istituto e la Riforma dello Studio di Bologna », *Memorie intorno a Luigi Ferdinando Marsili pubblicate nel secondo centenario della morte per cura del Comitato marsiliano*, Bologne, Zanichelli, 1930, p. 385-403; Anton Felice MARSILI, *Delle prerogative del Cancellierato Maggiore dello Studio generale di Bologna carico depositato nell'Arcidiacono della Metropolitana di essa Città raccolte da monsignore Antonio Felice Marsili moderno Arcidiacono, e Maggior Cacelliere*, Bologne, 1692).

38 Luigi Ferdinando MARSILI, *Parallelo dello stato moderno dell'Università di Bologna con l'altre di là de' monti*, publié par Ettore BORTOLOTTI, « La fondazione dell'Istituto e la Riforma dello Studio di Bologna », p. 385-403.

39 Annarita ANGELINI, *Anatomie accademiche*, p. 135.

40 *Costituzioni*, cap. V, art. 3.

41 Marta CAVAZZA, *Innovazione e compromesso*, p. 333.

42 Franca BALDELLI, « Tentativi di regolamentazione e riforme dello Studio bolognese nel '700 », dans *Il Carrobbio*, 10, 1984) p. 10-26 ; David LINES, « The University of the Artists in Bologna (1586-1713) », dans Luigi Pepe (dir.), *Galileo e la scuola galileiana nelle Università del Seicento*, Bologne, CLUEB, 2001, p. 141-153

43 Cette discipline fut instaurée au *Studium* comme matière indépendante de la philosophie naturelle en 1734, mais elle était déjà pratiquée depuis quelques décennies à l'Institut par Marco Antonio Laurenti qui, toutefois, put disposer d'une chambre expressément réservée à la démonstration de chimie seulement après l'activation de la lecture au *Studium*. On craignait, en effet que l'activité démonstrative d'une chambre de l'Institut puisse être considérée comme un enseignement faisant concurrence aux cours universitaires.

44 Marta CAVAZZA, *Innovazione e compromesso*, p. 331.

45 *Ibid.*

46 Sur Prospero Lambertini, il existe également une impressionnante bibliographie. Voir en particulier Mario ROSA, « Benedetto XIV, papa », *Dizionario biografico degli italiani*, Rome, Istituto dell'enciclopedia italiana, 1966, vol. VIII, p. 393-408 (ainsi que, du même auteur, *Dizionario storico del papato*, Milan, Bompiani, 1996, p. 168-173 et *Enciclopedia dei papi*, Rome, Istituto della enciclopedia italiana, 2000, vol. III p. 446-461) ; voir également les deux volumes : Marco CECHELLI (dir.), *Benedetto XIV (Prospero Lambertini). Convegno Internazionale di studi storici sotto il patrocinio dell'Archidiocesi di Bologna (Cento, 6-9 dicembre 1979)*, Cento, Centro Studi Girolamo Baruffaldi, 1981-1982 et la dernière synthèse réalisée par Gaetano GRECO, *Benedetto XIV. Riforme e conservazione, rigore e compromessi: il governo e il magistero di un 'sovrano pontefice' alle soglie della secolarizzazione della società europea*, Rome, Salerno Editrice, 2011. Concernant les rapports entre Lambertini et le *Studium* bolognais, je me permets de signaler mon propre travail : Maria Teresa GUERRINI, *Collegi dottorali in conflitto. I togati bolognesi e la Costituzione di Benedetto XIV (1744)*, Bologne, CLUEB, 2012.

47 Giovanni MARTINOTTI, « Prospero Lambertini (Benedetto XIV) e lo studio dell'anatomia in Bologna », in *Studi e memorie per la storia dell'Università di Bologna*, 2, 1911, p. 927-936.

48 Le haut prélat défendit pas sans réserve la corporation des gradués ; en témoignent les situations dans le cadre desquelles, pour des motifs analogues, il prit en 1744 la défense du Collège romain des avocats consistoriaux, abandonnant à eux-mêmes les hommes de loi bolognais, qui revendiquaient le droit d'exercer les professions juridiques à Rome même, comme l'avaient fait quelques décennies auparavant leurs collègues médecins, mais en obtenant toutefois des résultats bien différents (cf. le volume que j'ai moi-même consacré à cette question : Maria Teresa GUERRINI, *Collegi dottorali in conflitto*). Cf. ma contribution « 'Spendere' il proprio titolo accademico : Bologna e Ferrara in una contesa di inizio Settecento », dans M. T. Guerrini, R. Lupi, M. Malatesta (dir.), *Un monopolio imperfetto. Titoli di studio, professioni, università (secc. XIV-XXI)*, Bologne, CLUEB, 2016.

49 Ces thèmes ayant été amplement traités, je chercherai à énumérer brièvement ces interventions (cf. le panorama synthétique mais complet donné par Marta CAVAZZA, *Innovazione e compromesso*, p. 340-345) : construction d'un amphithéâtre (1741-1744), agrandissement de l'édifice par la réalisation d'une nouvelle aile, aménagement de la bibliothèque contenant les volumes offerts par Lambertini et par d'autres mécènes (le cardinal Filippo Monti), réunification des collections d'Aldrovandi, Cospi et Marsili au palazzo Poggi (1742-1743), attribution à Pier Paolo Molinelli des instruments chirurgicaux donnés au pape par Louis XV, construction de la chambre d'anatomie et commande de statues en cire à Ercole Lelli (1742), achat en Hollande d'instruments destinés aux expérimentations de physique (1744), et même création d'une chambre d'obstétrique (1757). Lambertini ne faisait pas mystère de ses sentiments bienveillants envers l'Institut, dès l'époque (1732) où Laura Bassi prit ses grades qui (devenant immédiatement après lectrice honoraire de *philosophia universa* au *Studium*) et fut également admise à l'Académie de l'Institut. Cf. Marta CAVAZZA, « 'Dottrici' e lettrici dell'Università di Bologna nel Settecento », *Annali di storia delle università italiane*, 1, 1997, p. 109-126. Le cas de Laura Bassi a récemment été étudié dans *Laura Bassi. Emblema e primato della scienza nel Settecento*, sous la dir. de Luisa CIFARELLI et Raffaella SIMILI, Bologne, Editrice Compositori, 2012 et *Id.*, *Laura Bassi : donne, genere e scienza nell'Italia del Settecento*, Milano, Editrice bibliografica, 2020.

50 Ce point a été détaillé par Annarita ANGELINI, *Anatomie accademiche*, en particulier p. 210-215. Quatorze des professeurs de l'Institut devaient être bénédictins (et donc choisis par le corps sénatorial réuni dans l'Assunteria di Istituto), tandis que les académiciens qui étaient appelés à intervenir directement la nomination des autres.

51 *Ibid.*

52 Stratégie protectionniste mise en place par le *Studium* bolognais dès le Moyen-Âge, comme le démontrent les nombreux essais d'Anuschka De Coster (cf. Anuschka DE COSTER, « La mobilità dei docenti : Comune e Collegi dottorali di fronte al problema dei lettori non cittadini nello Studio bolognese », dans Gian Paolo Brizzi et Andrea Romano (dir.), *Studenti e dottori nelle università italiane (origini-xx secolo)*, Bologne, CLUEB, 2000, p. 227-241; et de la même, « Vreemde docenten en burgerschapsverlening te Bologna (15de eeuw) », dans *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, 70, 2000, p. 59-143, ainsi que « L'immagine dei docenti forestieri negli statuti universitari e cittadini di Bologna e Padova (secoli xv-xvi) », dans Andrea Romano

(dir.), *Gli Statuti universitari. Tradizione dei testi e valenze politiche*, Bologne, CLUEB, 2007, p. 813-824 et « Foreign and Citizen Teachers at Bologna University in the 15<sup>th</sup> and 16<sup>th</sup> centuries. Statutes, statistics and student teachers », *Annali di storia delle università italiane*, 12, 2008, p. 329-355.

53 Petronio Matteucci et Giovanni Marchetti.

54 ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 57, fol. 16 : intitulé au Siennois Giovanni Battista Vannini, qui, dans la documentation, se plaint aussi d'avoir été exclu de l'enseignement parce que non bolognais.

55 Sur la soixantaine de positions examinées dans la série réunissant les fascicules personnels des lecteurs du *Studium*, la référence à l'activité exercée aussi à l'Institut est un élément qui revient constamment pour étayer le crédit dont ils jouissaient.

56 Ettore BORTOLOTTI, « L'Accademia delle Scienze di Bologna durante l'epoca napoleonica e la restaurazione pontificia », *Atti e memorie della Deputazione di Storia Patria per le Province di Romagna*, 13, 1936, p. 113-191.

57 L'Illirico-Ungarico, le Jacobs, le Poeti et l'Ancarano, en remplacement de Sebastiano Canterzani.

58 Rappelons notamment la correspondance avec l'abbé Gaetano Marini, de Rome, ainsi que celle entretenue avec Jacopo Belgrado.

59 Les académies de Naples, Mantoue, Parme et la Crusca de Cortona le reçurent (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 51, fol. 5). Pour citer un autre exemple, Giuseppe Veratti, époux de Laura Bassi, parmi ses nombreuses charges honorifiques, reçut également la charge citadine de Tribun de la plèbe pour représenter l'ordre des médecins (*op. cit.*, b. 57, fol. 24).

60 Parmi leurs élèves, et pour ne citer que ceux qui devinrent à leur tour professeurs à l'Institut, mentionnons Giuseppe Antonio Nadi, Antonio Castelvetri, Luigi Palcani, Petronio Matteucci, Sebastiano Canterzani, Angelo Brunelli, Giovanni Battista Guglielmini, Francesco Sacchetti et Pietro Landi.

61 Conservés seulement pendant un certain nombre d'années aux ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 15, fols 1 et 2, repérables parmi les documents du fonds Canterzani conservés à la Bibliothèque Universitaire de Bologne, b. 4186, V, B, 1, *Argumenta exercitationum quae in Instituti aedibus publice habebuntur ex a. 1780-1781*.

62 *De Bononiensi Scientiarum Istituto atque Academia Commentarii*. À partir de 1731, et pendant tout le XVIII<sup>e</sup> siècle, il en fut publié sept volumes en dix tomes sous la direction des deux secrétaires de l'Institut : Francesco Maria Zanotti, puis Sebastiano Canterzani. Cet ouvrage a été partiellement édité : Walter Tega (dir.), *Anatomie accademiche. Vol. I. I Commentarii dell'Accademia delle Scienze di Bologna*, Bologne, il Mulino, 1986.

63 ASB, *Assunteria di Studio, Serie di annue lezioni*, b. 61 (1700-1720), b. 62 (1721-1740).

64 ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 15, fol. 2.

65 ASB, *Assunteria di Studio, Serie di annue lezioni*, b. 61.

66 *Costituzioni*, cap. VI, art. 2, « chaque professeur devra décider à son gré d'un jour de la semaine pour ses exercices et, avant que se termine l'exercice du jour choisi, il avisera ses étudiants ».

67 Raffaele MAZZEI, « Relazioni culturali tra Bologna e Napoli nel sec. XVIII », *Il Carrobbio*, 3, 1977, p. 285-297 ; Marta CAVAZZA, « L'insegnamento delle scienze sperimentali nell'Istituto delle Scienze di Bologna », dans Giuliano Pancaldi (dir.), *Le Università e le scienze. Prospettive storiche attuali*, Bologne, Alma Mater Studiorum, 1993, p. 155-168.

68 *Costituzioni e ordini per il governo del Reale Collegio Ancarano in Bologna rinnovate e stabilite [...] l'anno 1763*, Naple, Regia Stamperia, s. d. ; *Lex Regia de instauranda Ancarana Schola pro sexennali tempore*, Naples, Regia Stamperia, 1763. Ces mesures ont été citées par Gian Paolo BRIZZI, *I Collegi per borsisti e lo Studio bolognese. Caratteri ed evoluzione di un'istituzione educativo-assistenziale fra XIII e XVIII secolo*, Bologne, Istituto per la storia dell'Università, 1984, p. 62.

69 Marta CAVAZZA, « Laura Bassi e il suo gabinetto di fisica sperimentale : realtà e mito », *Nuncius*, 10 (1995), p. 715-753.

70 Massimo ZINI et Linda CARLONE, « I luoghi di Luigi Galvani », *Rendiconti dell'Accademia delle Scienze dell'Istituto di Bologna*, Bologne, 1998, p. 123-141.

71 ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 30, fol. 14 – en annexe au fascicule figure une liste bien fournie avec les noms de ses élèves. Rappelons en outre le nombreux groupe d'étudiants qui suivaient les leçons que tenait chez lui Giovanni Antonio Galli (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, *op. cit.*, b. 40, fol. 17, déclaration de 1751), l'école de Carlo Mondini (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, *op. cit.*, b. 48, fol. 8, feuillet présenté en 1788), ainsi que les leçons privées d'hydrostatique tenues par Pietro Landi pour préparer les diplômés (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, *op. cit.*, b. 43, f. 11) et, pour finir, les leçons


tenues en italien par Tarsizio Riviera pour instruire les « chirurgiens simples », « chose jamais tentée auparavant, parce que fatigante, ennuyeuse et très malcommode » (ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, op. cit., b. 53, fol. 27, *Requisiti dei lettori*, datés de 1791).

72 ASB, *Assunteria di Istituto, Diversorum*, b. 49, fol. 1, 1719.

73 ASB, *Assunteria di Studio, Requisiti dei lettori*, b. 46, fol. 5, feuillet daté de 1793.

---

## Table des illustrations

	<b>URL</b> <a href="http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/docannexe/image/8566/img-1.jpg">http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/docannexe/image/8566/img-1.jpg</a>
<b>Fichier</b>	image/jpeg, 513k

---

## Pour citer cet article

### Référence électronique

Maria Teresa Guerrini, « Université et académies à Bologne : quelques réflexions sur une relation pluriséculaire », *Les Dossiers du Grihl* [En ligne], 14-2 | 2021, mis en ligne le 30 novembre 2021, consulté le 17 février 2023. URL :

<http://journals.openedition.org/dossiersgrihl/8566> ; DOI :

<https://doi.org/10.4000/dossiersgrihl.8566>

---

## Auteur

### Maria Teresa Guerrini

Since 2008, Maria Teresa Guerrini has been professor at the University of Bologna. Now she teaches Early modern history, History, society and Family and History of universities and institutions of higher education in early modern age. From 2015 on, she has been director of the MEUS (European Museum of Students) in Bologna. Her current research topics are directed towards the history of universities and the history of Italian academies, dealing in particular with the circles set up by university masters and students. Her main publications are: *“Qui voluerit in iure promoveri”. I laureati in diritto nello Studio di Bologna (1501-1796)*, Bologna, CLUEB, 2005; *Collegi dottorali in conflitto. I togati bolognesi e la Costituzione di Benedetto XIV (1744)*, Bologna, CLUEB, 2012. On Academies : « L'Accademia degli Impazienti: un esperimento nella Bologna di fine Seicento », *Annali di storia delle università italiane*, 18 (2014), p. 327-339; « La Vita oltre lo Studio. Le accademie come luoghi di sociabilità dottorale nella Bologna d'età moderna », in Luigi Chiara – Daniela Novarese (coords.), *Sociabilità. Modelli e pratiche dello stare insieme in età moderna e contemporanea*, Canterano (RM), Aracne, 2019, p. 109-125.

---

## Droits d'auteur



Creative Commons - Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International - CC BY-NC-ND 4.0

<https://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>